Public Safety Canada Sécurité publique Canada

ARCHIVED - Archiving Content

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Canada

Avril 2005 • Volume 23 • Numéro 2

»INTERCOM

Honneur international rejaillit sur le SCC

Conférence de M. Jacques Salomé, psychosociologue de réputation internationale

Semaine nationale sur la justice réparatrice à l'Établissement Archambault

Solidarité envers Haïti

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, contribue à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

respect • humain PROTECTION droit justice

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada
Canada

Manchettes

Éditorial du sous-commissaire 3

Honneur international rejaillit sur le SCC 4

Cérémonie de remise de diplômes et de prix d'excellence 5

Cérémonie de reconnaissance pour les femmes ayant complété le programme de prévention de la rechute en toxicomanie 6

Conférence de M. Jacques Salomé, psychosociologue de réputation internationale 8

Semaine nationale sur la justice réparatrice à l'Établissement Archambault 10

Solidarité envers Haïti 13

Remise de médailles pour services distingués en milieu correctionnel (20-30 ans) 16

Fête des personnes retraitées de l'Administration régionale – 2004 18

Jocelyne Simon : un engagement admirable 22

Journée de ressourcement au District Montréal-Métropolitain 23

C'est la renaissance du corps et de l'esprit !

Votre comité de rédaction

Articles

Rencontre interconfessionnelle dans le cadre de la semaine de la justice réparatrice
12

Des retraités se réunissent à l'Établissement Joliette : une première !
14

L'organisation des Jeux mondiaux des policiers et pompiers est à la recherche de bénévoles
19

L'Établissement Joliette organise une journée d'échanges sur la justice réparatrice
20

Justice réparatrice : rencontres entre détenus et victimes au Centre fédéral de formation
21

Employés ex-fumeurs honorés
24

Inauguration du « Programme cuisine » à l'Établissement Ste-Anne-des-Plaines
26

Journée portes ouvertes 2004 à l'Établissement Joliette
28

Le Collège du personnel organise un sondage créatif
29

Le Centre régional de réception reçoit la visite du public
30

Un employé participe à une randonnée en vélo afin d'amasser des fonds pour la sclérose en plaques
30

Hommage rendu à Mme Annette Fadden, bénévole à l'Établissement Cowansville
31

Certificats de remerciement à l'Établissement Drummond
31

Une française au SCC
32

Marchethon organisé à l'Établissement Archambault
33

Ont pris leur retraite
33

Entre l'établissement et la communauté : un nouvel espace d'intervention

Denis Méthé

Un projet pilote portant sur la transition vers la communauté de détenus libérés d'office de l'établissement Donnacona vient d'être renouvelé sur la base des résultats obtenus à ce jour. En marche depuis le 1er juillet 2004, le projet se démarque par l'attention portée à la création d'une réelle liaison et concertation des intervenants internes et communautaires. Rien de véritablement exceptionnel ne caractérise les actions mises en place dans le cadre de ce projet. Par exemple, comme dans la pratique courante, les intervenants internes et communautaires se rencontrent et établissent des stratégies et des plans de sortie conjoints, ils sont présents lors des audiences et contactent les familles des détenus et les surveillants (CCC, CRC, Secteurs) pour les préparer à la mise en liberté. Ce qui se démarque toutefois de ces actions, c'est un réel souci de personnaliser l'intervention en fonction des besoins du détenu. La transition « sur mesure » est une voie perçue comme fort prometteuse pour le Service correctionnel du Canada d'autant plus qu'elle répond aux changements observés au sein de la population carcérale.

Le profil de notre population carcérale n'est plus celui d'autrefois. Le vieillissement de la population, l'augmentation du nombre de délinquants faisant partie des organisations criminelles et des gangs de rue, la lourdeur des cas (multirécidivistes, délinquants sexuels, délinquants dangereux, cas de santé mentale) appellent à des changements dans notre façon d'intervenir, notamment en offrant un accompagnement plus constant, plus soutenu et surtout personnalisé de la part des intervenants.

À travers les années, les intervenants des établissements et de la communauté ont déployé des efforts considérables afin de faciliter la transition des détenus libérés d'office. De nombreuses méthodes, certaines plus efficaces que d'autres ont été mises en application. C'est précisément ces tentatives qui nous permettent de grandir, de s'épanouir et de reconnaître autant nos forces que nos faiblesses. Il est non seulement possible mais souhaitable de se remettre en question, d'apprendre de nos erreurs et de faire place au nouveau.

Notre mission demeure toujours la même et elle requiert le délicat dosage d'un contrôle nécessaire à la protection de la société et d'un support qui favorise la réinsertion sociale du délinquant. Les processus administratifs en place peuvent, parfois, nous paraître comme étant lourds, encombrants, laissant peu de place au nouveau. Pourtant, afin de faire évoluer nos approches, nous devons non seulement être innovateurs et créatifs dans nos interventions, mais également pousser les limites de ce qui nous semble jusqu'à présent comme étant immuable.

Le projet pilote portant sur la transition vers la communauté de détenus libérés d'office de l'établissement Donnacona va dans ce sens. Le projet a le mérite de démontrer qu'il existe des nouvelles pistes d'intervention à notre portée.

La satisfaction des participants à ce projet et son rayonnement tant à l'intérieur de l'établissement que dans la communauté démontrent fort bien l'impact sur les intervenants et sur la clientèle d'être innovateurs et créateurs dans les efforts de réinsertion sociale. Ceci nous permet d'être des acteurs actifs dans un processus de changement, de dépasser la pesanteur parfois engendrée par notre travail et enfin d'explorer des nouveaux horizons.

Honneur international rejaillit sur le SCC

Jacques Brien intronisé à titre d'instructeur mondial de l'année 2005 en autodéfense, lors du congrès mondial du regroupement des arts martiaux

YVES MALÉPART, DIRECTEUR ADJOINT-FORMATION • COLLÈGE DU PERSONNEL

Connaissez-vous Jacques Brien ?

Jacques Brien travaille à titre d'agent de correction au SCC depuis 21 ans. Il occupe actuellement un poste d'agent de correction (AC-02) au Centre régional de réception et agit à titre d'assistant chef de l'équipe pénitentiaire d'intervention d'urgence (ÉPIU).

En protocole de détachement au Collège du personnel depuis trois ans, Jacques agit à titre d'instructeur du personnel et il est un des spécialistes oeuvrant dans les cours sécuritaires. Il s'implique surtout dans les cours offerts aux nouvelles recrues, aux instructeurs d'agents chimiques et aux membres des ÉPIU.

Il est certifié à titre d'instructeur national en autodéfense, bâton, arrestation et maîtrise, instructeur régional ÉPIU et déplacements tactiques, instructeur de tir et d'agents chimiques.

Mais en réalité, qui est Jacques ?

Jacques est une personne ferme, déterminée, respectueuse, volontaire et réservée, qui gagne à être connue. En effet, Jacques est une personne souple, calme, simple, humaine, en harmonie, énergique, enthousiaste, et qui aime partager son savoir avec les étudiants. Il est un exemple vivant des valeurs recherchées au SCC. À cet effet, les évaluations des participants sont très élogieuses, à savoir : « Nous devrions avoir plus de cours avec Jacques », « Jacques partage très bien son savoir et ses connaissances », « Jacques est très dynamique, professionnel, c'est un gentleman », « Ça se voit qu'il aime ce qu'il fait, il en mange », « Jacques est un très bon modèle à suivre ».

Jacques Brien.

Jacques est un très bon collaborateur, qui travaille bien en équipe, est autonome, démontre un esprit d'initiative et de créativité, est respectueux des normes et des orientations de l'organisation, et ce, tout en étant soucieux d'obtenir des résultats.

Nous pouvons utiliser tous ces qualificatifs pour le décrire sans se tromper. Fier de l'organisme pour lequel il travaille, il le démontre dans son engagement, son implication et son niveau de professionnalisme élevé.

Intronisation à titre d'instructeur mondial de l'année

S'entraînant de façon assidue en hapkido (art complet d'autodéfense), Jacques représente un modèle à suivre, et c'est la raison qui a incité le grand maître Serge Baubil a soumettre sa candidature à titre d'instructeur mondial de l'année, et ce, en regard de son professionnalisme, son implication, de sa rigueur, de sa facilité et sa générosité à transmettre ses connaissances aux nouveaux étudiants.

La candidature de Jacques a été maintenue, et il a reçu le grand honneur lors de la cérémonie d'intronisation qui a eu lieu à Orlando, Floride, lors du congrès mondial du regroupement des arts martiaux, qui s'est tenu à l'automne 2004.

Nous tenons, par la présente, à souligner cette performance remarquable, féliciter Jacques pour son implication et son bon rendement, et le remercier pour son dévouement.

Cérémonie de remise de diplômes et de prix d'excellence

Denis Paradis, gérant des programmes correctionnels • Établissement Cowansville

Le 7 décembre 2004 se déroulait à l'établissement Cowansville une cérémonie de remise de diplômes et de prix d'excellence. Cette cérémonie était organisée conjointement par le Cégep Marie-Victorin de Montréal et l'établissement Cowansville.

Lors de cette cérémonie, les détenus étudiants Michael Charron et Richard Ward ont reçu un diplôme d'études collégiales en sciences humaines. Michael Charron, Alain Desgagnés et Pierre Ouellet ont reçu chacun un prix d'excellence pour la qualité de leur dossier académique.

Plusieurs étudiants ont souligné l'importance d'offrir et de préserver une formation collégiale en milieu carcéral. Un programme éducatif représente pour plusieurs d'entre eux une porte vers la liberté et une ouverture sur le monde. En effet, la liberté se trouve entre la première et la dernière page d'un livre et non dans le crime ou la dépendance.

Ces derniers ont également mentionné que les études leur permettaient de s'évader (dans leurs pensées) et d'échapper aux pressions quotidiennes de la vie carcérale. Le détenu Michael Charron a mentionné « que les possibilités d'emplois qui s'offrent avec une formation collégiale ne cessent de se multiplier ».

Les détenus ont souligné que l'ambiance physique et intellectuelle du Cégep permet de bien développer un sentiment d'appartenance et de respect à l'égard du Cégep et de l'établissement Cowansville.

De gauche à droite, on voit Mme Chantal Lafrenière (projet Prêt 2000), Mme Ginette Potvin (technicienne administrative), Alain Desgagnés (détenu), Jean-Pierre Simoneau (responsable de l'enseignement de niveau collégial en milieu carcéral), Pierre Ouellet (détenu), Guy Gauthier (aide pédagogique), Michael Charron (détenu), Richard Ward (détenu), et Denis Paradis (gérant de programmes de l'établissement Cowansville).

Le Cégep Marie-Victorin dispense une formation collégiale en milieu carcéral depuis 31 ans. Présentement, il offre un programme en sciences humaines et en informatique aux établissements Archambault, Leclerc et au Centre fédéral de formation. À Cowansville, il offre une formation en sciences humaines.

Lors de cette cérémonie, vingt-six étudiants étaient présents. La cérémonie fut suivie d'un léger buffet de Noël. Toutes nos félicitations aux étudiants, aux intervenants et aux professeurs.

Cérémonie de reconnaissance pour les femmes ayant complété le programme de prévention de la rechute en toxicomanie

Brigitte Blanchard, agente de programme • District Montréal Métropolitain

Le 27 juillet 2004 au CRC Thérèse-Casgrain, sept femmes libérées conditionnelles recevaient de la sous-commissaire secteur des femmes Madame Anne Kelly, un certificat de reconnaissance pour avoir complété avec succès les 20 séances hebdomadaires du nouveau Programme de Prévention de la Rechute et de Suivi dans la Communauté. Depuis le mois de février 2004 et grâce au partenariat entre le District Montréal-Métropolitain et la Société Élizabeth Fry du Québec, ce programme est offert dans les deux langues officielles à même les locaux de la maison de transition Thérèse-Casgrain.

Le programme novateur en matière de pratique correctionnelle pour les femmes judiciarisées a été conçu pour répondre aux besoins et à la réalité communautaire des femmes. Il se veut également le prolongement du programme de sensibilisation offert à toutes les détenues en établissement (module 1) et du volet intensif pour les femmes aux prises avec une problématique de toxicomanie (module 2).

Ce programme de « Prévention de la rechute et de suivi dans la communauté » s'offre à une fréquence hebdomadaire et l'admission continue permet de répondre avec efficacité et rapidité aux besoins des femmes sous juridiction fédérale et provinciale. Il joint les objectifs d'un programme général de suivi à ceux d'un programme de prévention de la rechute.

Notons aussi que ce programme cible un large éventail de comportements problématiques (toxicomanie, comportements impulsifs et autres) à travers l'enseignement de compétences en prévention de la rechute, en résolution de problèmes, communication affirmative et gestion des émotions. L'habilitation entourant la prévention des rechutes et la responsabilité à l'égard de choix sains représentent les thèmes principaux du programme.

Les participantes ayant reçu leur certificat d'accomplissement sont accompagnées à l'extrémité gauche de Doris Fortin, gestionnaire nationale programmes pour les femmes, à l'arrière centre de Brigitte Blanchard, agente de programme et Richard Mondoux, responsable clinique au bureau Ville-Marie et à l'avant centre de Christine Champagne, directrice clinique de la Maison Thérèse-Casgrain ainsi qu'à l'extrémité droite de Sonja Ellefsen, gestionnaire régionale secteur des femmes, Anne Kelly, sous-commissaire secteur des femmes et Marie-Andrée Cyrenne, directrice int. au District Montréal Métropolitain.

En somme, l'objectif principal de ce programme vise à réduire la récidive criminelle en tenant compte des facteurs criminogènes et à aider ces femmes sous supervision dans la communauté à réussir leur réinsertion sociale.

Afin de souligner cet événement, l'organisation d'une rencontre communautaire a permis de réunir les résidantes du CRC, les participantes du programme et leurs familles, les représentants locaux, régionaux et nationaux du secteur des femmes au SCC ainsi que l'équipe clinique de la Maison Thérèse-Casgrain. La présence de la sous-commissaire fut grandement appréciée.

Certaines participantes ont profité de cette occasion pour souligner leur appréciation et leurs acquis au sein de ce programme. Une d'entres elles mentionnait : *« J'ai non seulement appris beaucoup sur moi dans ce programme, mais je ressors avec des outils concrets pour mieux résoudre mes problèmes, m'affirmer et prévenir une éventuelle rechute ».*

Cette remise de certificats se voulait une occasion pour mettre en valeur les réalisations positives des participantes, à renforcer les valeurs prosociales et à développer un sentiment d'appartenance à la communauté. Également, à favoriser l'implication du milieu dans lequel évoluent ces femmes. D'ailleurs, l'organisation de telles activités communautaires fait partie intégrante du quatrième module de ce programme. Un programme favorisant une approche holistique et le soutien de la communauté.

Plus d'une trentaine de personnes ont participé à cette rencontre qui s'est révélée un franc succès.

Cinq (5) des sept participantes ayant reçu leur certificat de fin de programme accompagnées à l'arrière centre de Anne-Lise Dubé, Anne-Marie Côté et à l'avant centre de Marie-Louise Deslile, conseillères cliniques à la Maison Thérèse Casgrain, à l'arrière droite de Christine Champagne, directrice clinique de la MTC ainsi qu'à l'extrémité droite de Brigitte Blanchard, agente de programme au DMM.

respect humain PROTECTION droit

Conférence de M. Jacques Salomé, psychosociologue de réputation internationale

DENISE LECLERC, AGENTE DE LIAISON DU PAE • ÉTABLISSEMENT ARCHAMBAULT

L'agente de liaison du programme d'aide aux employés de l'établissement Archambault invitait dans le cadre d'une activité du programme d'aide aux employés, M. Jacques Salomé, psychosociologue et auteur de réputation internationale, le 22 octobre 2004 au Centre Communautaire de Ville de Lorraine. Le sujet de la conférence s'intitulait « De la rencontre amoureuse à la relation de couple ».

Cette activité fut organisée conjointement avec les établissements du complexe Ste-Anne-des-Plaines et le district Est-Ouest du Québec. Cent cinquante (150) personnes étaient présentes et furent enchantées à tout point de vue.

Monsieur Salomé a entretenu son auditoire en lui faisant prendre conscience que vivre une relation amoureuse qui s'inscrit dans la durée suppose, au-delà des sentiments, la capacité de s'allier, de s'engager et de se projeter dans l'avenir. Cela de préférence avec un partenaire volontairement choisi, capable de se positionner également par des choix identiques ou du moins suffisamment proches pour qu'un accord puisse se faire autour d'un projet de vie commun.

Denise Leclerc, agente de liaison du programme d'aide aux employés à l'établissement Archambault.

Au cours de la conférence, M. Salomé a proposé un cheminement pour clarifier la nature des sentiments qui habitent des protagonistes d'une relation amoureuse. Il a également suggéré des balises et points de repère afin de permettre à deux êtres qui s'aiment de se lancer dans l'aventure du couple en ayant comme but final l'épanouissement mutuel.

Monsieur Salomé, que l'on surnomme « Le Jardinier des relations humaines », a illustré par un symbole - celui du foulard - la responsabilité que porte chaque partenaire dans la réussite du couple. Selon lui, un des principaux enjeux d'une relation est d'en sortir plus beau et plus vivant.

Ce grand communicateur et spécialiste de l'hygiène relationnelle a souligné que le fait de maintenir une relation de couple vivante se révèle être un véritable travail au quotidien. Dans son concept d'hygiène relationnelle, il a parlé de l'impact des messages négatifs que nous pouvons envoyer ou recevoir ainsi que de la nécessité de nettoyer la tuyauterie relationnelle (vécu avec les parents, échecs relationnels antérieurs, etc.) avant de pouvoir s'investir dans des relations amoureuses satisfaisantes.

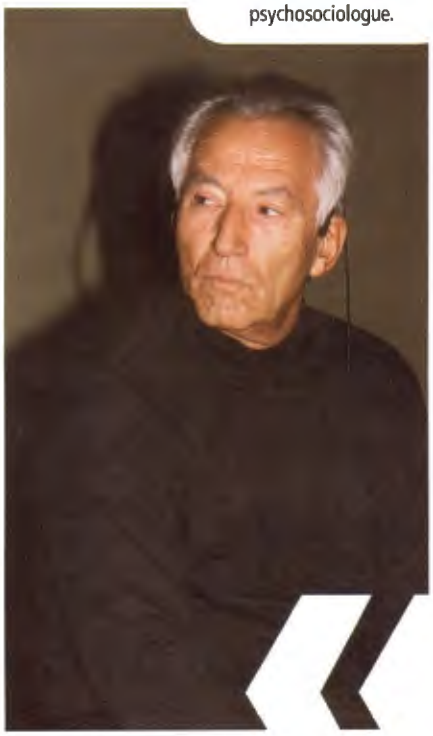

M. Jacques Salomé, psychosociologue.

M. Jacques Salomé avec différentes personnes, expliquant sa technique relationnelle avec le symbole du foulard.

Cette conférence fut une grande réussite. Elle a suscité des réflexions intéressantes chez les participants. Ces derniers ont eu l'occasion de s'impliquer dans des exercices sur scène afin de mieux saisir les propos du conférencier.

Ce communicateur exceptionnel a été d'un grand intérêt. Nous lui souhaitons donc de continuer son œuvre d'hygiène relationnelle pour un monde moins violent.

M. Jacques Salomé qui dédicace un livre à une employée.

respect
humo
PROTE
justic

Semaine nationale sur la justice réparatrice à l'Établissement Archambault

Sylvie Després, coordonnatrice, gestion des cas • Établissement Archambault

Le 16 novembre 2004, dans le cadre de la semaine nationale sur la Justice réparatrice, deux (2) conférencières de l'Université de Montréal sont venues partager avec une cinquantaine d'employés de l'établissement Archambault et des alentours (CRR et secteur Laurentides), les résultats d'une recherche sur les besoins des victimes dans un processus de médiation. Il s'agissait d'un processus de médiation volontaire entre des délinquants juvéniles et leur(s) victime(s), dans un contexte non judiciarisé. Ce rapport de recherche fut présenté au ministère de la justice du Canada en mars 2004.

L'une des conférencières était Madame Katie Cyr, étudiante au doctorat de l'École de criminologie de l'Université de Montréal. Cette dernière nous a entretenu des facteurs favorisant la satisfaction et le rétablissement des victimes qui participent à une médiation avec leur agresseur. La seconde conférencière était Mme Jo-Anne Wemmers, docteure et professeure à l'École de criminologie de l'Université de Montréal en victimologie. Elle est également auteure de plusieurs recherches en victimologie et responsable de l'unité de victimes et justice réparatrice du Centre international de criminologie comparée (CICC). Elle a parlé d'équité et de victimes d'actes criminels.

À partir d'une présentation Power Point et de nombreuses données, les deux conférencières ont démontré que le niveau de satisfaction des victimes qui participent à une médiation est lié à trois éléments principaux :

- à leur possibilité de faire entendre leur point de vue durant le processus,
- à leur confiance envers le médiateur,
- ainsi qu'à la compréhension de l'intervenant au dossier.

Certains autres éléments intéressants furent soulevés dans leurs résultats :

« … la majorité des victimes désirent avoir la possibilité de s'exprimer et d'être entendues par les autorités du système de justice, en plus d'être traitées avec respect, courtoisie et considération par ceux-ci. Plusieurs victimes jugent qu'il est important de les consulter et de les informer durant le processus et certaines apprécieraient qu'on leur offre plus de support. Il ressort surtout que la majorité des victimes ne sont pas intéressées à prendre

Katie Cyr, étudiante au doctorat à l'école de criminologie de l'Université de Montréal.

seules la responsabilité de décider de la sentence du contrevenant. Une grande majorité des victimes interrogées ont une attitude favorable envers la médiation. De plus, les victimes ayant fait l'expérience de la médiation sont majoritairement ouvertes à l'application de cette démarche lorsque le contrevenant est adulte. Il semble, par contre, que les victimes sont peu nombreuses à croire que la médiation pourrait être appliquée dans tous les types de délits et de victimes. Il importe de ne pas imposer la médiation aux victimes qui jugent que la démarche n'est pas appropriée à leur cas particulier, mais il serait également dommage de priver de cette démarche les victimes qui le désirent. »

Il y a eu des échanges intéressants entre les participants et les conférencières pour voir l'application de la médiation entre victimes et délinquants adultes, tant avant qu'après le processus judiciaire.

Les deux conférencières venaient pour la première fois dans un pénitencier fédéral et elles ont également beaucoup apprécié leurs échanges avec les participants du SCC et l'opportunité d'apprendre le genre de travail effectué par le SCC auprès des victimes et les programmes de médiation qui existent au Québec.

De gauche à droite : René Gagnon, aumônier catholique, Ninon Paquette, sous-directrice int., Mario Lévesque, directeur adjoint, centre régional de santé mentale, Katie Cyr, étudiante au doctorat à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, Jo-Anne Wemmers, docteure et professeure à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, Sylvie Després, coordonnatrice, gestion des cas et David Schantz, aumônier protestant.

Rencontre interconfessionnelle dans le cadre de la semaine de la justice réparatrice

Denis Patry, aumônier principal • Établissement de Donnacona

Signe des temps, nous sommes bien conscients que notre société évolue et le SCC doit s'adapter. Le 26 octobre 2004 a eu lieu une rencontre où l'ensemble des leaders spirituels et religieux ainsi qu'une représentante de la direction se sont réunis pour partager le vécu des services d'aumônerie à l'intérieur des murs du pénitencier de Donnacona.

Les échanges ont permis de mieux cerner les enjeux et les défis à relever dans un contexte de plus en plus multiculturel et interconfessionnel. En effet, l'établissement Donnacona compte un nombre important de détenus musulmans, bouddhistes, juifs, rastafariens ainsi qu'une fraternité autochtone.

Le profil religieux de l'établissement a bien changé depuis les dernières années. Comptant toujours sur une majorité de détenus catholiques, les autres confessions religieuses qui, pour diverses raisons, sont en progression, obligent à une nouvelle organisation des services de l'aumônerie offerts aux détenus. Voilà l'un des défis à relever : faire en sorte que cette harmonisation des services se fasse dans le respect de chacune des traditions religieuses présentes dans l'établissement.

Cette première rencontre, vécue dans la joie de se retrouver ensemble pour échanger et se donner des moyens de fonctionnement, a été aussi l'occasion de constater qu'au-delà des contraintes inhérentes au milieu dans lequel nous poursuivons notre travail, notre engagement dans ce milieu passe avant tout par ce qui nous anime : notre force de croire à l'être humain !

De gauche à droite : Lucie Germain, animatrice de pastorale, Schneur Silberstein, rabbin, Johanne Marcoux, directrice adjointe, programmes correctionnels, Raymond Gros-Louis, aîné, Denis Patry, aumônier, Sr. Gen Kelsang Chögyan, représentante bouddhiste et Sadreddine Meddeb, imam.

Solidarité envers Haïti

JEAN-SALOMON ÉMILE, CHEF SERVICES INFORMATIQUES • ÉTABLISSEMENT STE-ANNE DES PLAINES

La fin de semaine du 17 septembre 2004, l'ouragan Jeanne a frappé Haïti en provoquant des dommages considérables. Le nombre de morts et de disparus a dépassé les 3000 et les personnes sans-abri s'élevaient à des centaines de milliers.

Les employés et détenus des établissements Archambault et Sainte-Anne-des-Plaines ont voulu démontrer leur solidarité à la cause de ce peuple qui ne cesse d'être affecté par toute sorte d'événements. C'est pourquoi les employés ont initié une collecte de fonds qui a permis de recueillir un montant de 1360$. Ce montant a été remis au CECI (Centre d'Étude et de Coopération Internationale) le 8 novembre 2004.

Cette collecte a pu être réalisée grâce à la générosité du personnel de l'établissement Archambault avec une contribution de 520$, des employés de l'ESAP avec 440$ et des détenus avec un montant de 400$.

Le Centre d'Étude et de Coopération Internationale a certifié que l'argent recueilli serait expressément utilisé pour des projets touchant les habitants de Gonaïves, région fortement touchée. Les fonds serviront à apporter des solutions à des problèmes urgents en investissant dans des projets locaux; ceci en encourageant les initiatives de production locale et en faisant appel à la main-d'œuvre locale.

Enfin, cette collecte a été un franc succès et nous tenons à remercier toux ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à cette belle campagne.

De gauche à droite : Jean-Marceau Alexis, détenu à l'ÉSAP, collaborateur auprès de la population, Mario Paré, préposé aux sports, initiateur de la campagne à l'ÉSAP, Daniel Poulin, représentant de CECI, Carine Guidicelli, coordonnatrice aux communications et à la collecte de fonds, Martine Savard, sous-directrice de l'ÉSAP, Jean-Salomon Émile, service informatique, collaborateur de campagne à l'ÉSAP, Wesly Joseph, agent de programmes, collaborateur de campagne à Archambault et Yannick Auclair (absent de la photo), détenu, collaborateur du Comité des longues sentences.

Des retraités se réunissent à l'Établissement Joliette : une première !

MAURICE LAVALLÉE, PRÉSIDENT DU COMITÉ CONSULTATIF DES CITOYENS • ÉTABLISSEMENT JOLIETTE

Le 5 mai 2004, des retraités du « Café Retrouvailles Marcel Côté » tenaient leur rencontre mensuelle dans le gymnase de l'établissement Joliette.

» Un peu d'histoire :

Le Café Retrouvailles origine d'une initiative du président fondateur Marcel Côté depuis novembre 1981. Organisme sans but lucratif, à l'origine, le Café Retrouvailles regroupe d'anciens membres des Clubs sociaux Richelieu et Kiwanis auxquels se sont rajoutés des retraités et semi-retraités de la fonction publique et parapublique. Depuis, le Café Retrouvailles recrute ses membres dans toutes les sphères de la société de la région de Lanaudière et tient une rencontre mensuelle de façon assidue.

» La rencontre du 5 mai 2004 :

M. Lavallée, à la fois membre du Comité consultatif des citoyens et membre du Café Retrouvailles Marcel Côté, a planifié cette rencontre en collaboration avec la direction de l'établissement de Joliette. Deux objectifs étaient poursuivis :

- Faire connaître cet établissement du Service correctionnel du Canada, sa clientèle, sa philosophie et les programmes offerts aux femmes sous sentence fédérale.
- Présenter le programme canin incluant une démonstration du savoir-faire des détenues ayant participé à ce programme de dressage de chiens de compagnie.

Ce programme a été mis sur pied à l'établissement Joliette il y a maintenant un an. Les objectifs visés par ce programme sont multiples. En premier lieu, il favorise le développement et le renforcement de l'estime de soi, du sens des responsabilités et de la persévérance pour ne nommer que ces aspects. De plus, ce programme permet d'éviter l'euthanasie et de trouver de nouvelles familles d'accueil à des chiens abandonnés. Enfin, dans une vision de justice réparatrice, le programme permet aux femmes participantes de contribuer au mieux-être de la société environnante en faisant cadeau à une famille choisie de l'animal qu'elles ont entraîné.

Certains membres du « Café Retrouvailles » Marcel Côté, accompagnés de Thérèse Lemieux, sur la gauche et de Sylvie Patenaude, sur la droite. À la gauche de cette dernière, Maurice Lavallée, président du Comité consultatif des citoyens de l'établissement Joliette.

Cette séance du savoir-faire des détenues participantes au programme canin et leurs témoignages ont impressionné les membres du Café Retrouvailles Marcel Côté. « Ce programme donne la possibilité aux détenues de remettre quelque chose à la société en facilitant la vie à d'autres personnes », un membre a-t-il confié.

Les participants ont été à même de constater que la relation que les détenues développent avec les chiens qu'elles entraînent se manifeste par des sentiments profonds et qu'elles ont de fait acquis une plus grande confiance en elles, un sentiment d'une plus grande autonomie et plusieurs autres valeurs.

Selon le témoignage des participants, cette rencontre leur a permis de mieux comprendre tout le travail effectué par le personnel de l'établissement Joliette et aussi la détresse qu'ont connue certaines résidentes.

En signe de reconnaissance, les membres du Café Retrouvailles Marcel Côté ont remis une somme d'argent pour le Fonds de bienfaisance des détenues pouvant ainsi leur permettre de se procurer plus d'éléments pour leur potager.

Merci à la direction, au personnel et aux résidentes de l'établissement Joliette ayant participé à cette belle activité de sensibilisation de la communauté joliettaine !

Les trois détenues participantes au programme canin ainsi qu'à l'arrière, Raymond Bertrand, un des artisans de ce programme, l'entraîneur responsable.

respect
humain
PROTECTION
droit

Remise de médailles pour services distingués en milieu correctionnel (20-30 ans)

GAÉTAN ÉTHIER, CHEF, ADMINISTRATION ET GESTION DU MATÉRIEL • CENTRE RÉGIONAL DE RÉCEPTION

Le 23 avril 2004, une cérémonie de remise de médailles pour services distingués en milieu correctionnel (20 et 30 ans) s'est déroulée au Centre communautaire de Lorraine.

Pour cette occasion, M. Denis Méthé, Sous-commissaire régional, a eu l'honneur de remettre des médailles à 16 employés des établissements Archambault, Centre régional de réception et Sainte-Anne-des-Plaines.

Cette cérémonie revêt un caractère très particulier, puisque la médaille remise aux récipiendaires est réservée uniquement à ceux et celles qui ont œuvré au moins 20 ans dans un service correctionnel canadien, dont 10 ans auprès des détenus d'un centre de détention ou de probation.

Cette décoration est octroyée par la Gouverneure générale et est administrée par la Chancellerie des Ordres et Décorations du Canada. La médaille est accompagnée d'un certificat signé par la Gouverneure générale qui atteste l'obtention de la décoration. De plus, chaque période additionnelle de 10 années dans un service correctionnel donne le droit d'obtenir une barrette s'apposant sur le ruban où la médaille est fixée.

Félicitations à tous les récipiendaires !

Établissement Saint-Anne-des-Pleines

De gauche à droite : Denis Méthé, Maryse Bégin, Roberto Trubiano, Martine Savard, Bernard Thérien, Richard Contellier, Richard Amesse, André Grandbois et Jean-Luc Gougeon.

Autres photos à la page suivante.

Établissement Archambault

De gauche à droite : Denis Méthé, Yves Fafard, Florence Éthier, Sylvie Desprès, Denise Leclerc, Nicole Larivière, Mario Lévesque, Normand Charbonneau et Ninon Paquette.

Centre régional de réception

De gauche à droite : Denis Méthé, Denis Buisson, Nicole Chartrand, Sylvio Langlois, Serge Gosselin, Daniel Vaillancourt et Robert Poirier.

Fête des personnes retraitées de l'Administration régionale – 2004

VÉRONIQUE L'HEUREUX, ADJOINTE AUX COMMUNICATIONS • ADMINISTRATION RÉGIONALE

Le 16 novembre 2004, a eu lieu un « 5 à 7 » en l'honneur des personnes retraitées de l'Administration régionale, au grand Salon du Collège du personnel à Laval.

Cette réception a permis, entre autres, à d'anciens collègues du SCC de se retrouver et de partager un bon moment, parfois riche en émotions. En effet, un moment unique a été saisi au cours de la soirée; les cinq (5) derniers sous-commissaires de la région du Québec se sont réunis pour la prise d'une photographie mémorable.

Enfin, cette fête fut également l'occasion de souligner les 35 années de service de M. Réal Charbonneau dans la fonction publique du Canada.

Cette soirée fut un véritable succès et nous espérons vivement que nos anciens camarades nous ferons revivre ces instants privilégiés une fois de plus l'an prochain.

De gauche à droite : Jean-Paul Dugas, Richard Watkins, Jean-Claude Perron, Réal Charbonneau, Denis Méthé et Michel Lecorre.

Réal Charbonneau, conseiller auprès du Sous-commissaire et Denis Méthé, Sous-commissaire régional.

L'organisation des Jeux mondiaux des policiers et pompiers est à la recherche de bénévoles

CARL PELLETIER, DIRECTEUR ADJOINT, SERVICES DE GESTION • ÉTABLISSEMENT DONNACONA

Un événement sportif d'envergure internationale se tiendra dans la Ville de Québec du 26 juin au 5 juillet 2005 : ***les Jeux mondiaux des policiers et pompiers Québec 2005***. Cette compétition s'adresse aux différents représentants de quatre corps de métiers reliés à la sécurité publique : policiers, pompiers, agents correctionnels et douaniers. Des athlètes provenant de partout dans le monde viendront s'affronter dans des épreuves sportives de haut niveau. Un rendez-vous international qui réunit la diversité culturelle et le talent athlétique.

- **Environ 10 000 athlètes et 15 000 accompagnateurs**
- **Plus de 60 pays représentés**
- **62 sports**
- **47 sites de compétition**
- **3500 bénévoles**

Vous impliquer dans les Jeux pourrait être une chance unique d'entrer en interaction avec des gens de partout dans le monde.

Joignez-vous à l'équipe !!!

www.quebec2005.com ou (418) 641-6630

L'Établissement Joliette organise une journée d'échanges sur la justice réparatrice

Jacques Filion, aumônier • Établissement Joliette

Le 30 novembre dernier, à la chapelle de l'Établissement Joliette, quelque cinquante personnes dont des agents de pastorale du diocèse de Joliette, des bénévoles de l'Établissement Joliette, des membres du Comité Consultatif des Citoyens, des représentants de la Société Elisabeth Fry, des résidentes et des membres du personnel se réunissaient dans le but de recueillir de l'information, d'échanger et de réfléchir sur toute la question de la justice réparatrice.

En premier lieu, Mme Ginette Turcotte, agente de libération conditionnelle, a souligné les efforts déployés par le personnel à l'intérieur du système correctionnel canadien pour offrir aux femmes des outils qui les aideront à bénéficier positivement de l'expérience de leur incarcération. Dès le début de leur peine et ce, jusqu'à leur libération, les détenues sont accompagnées afin de favoriser leur mieux-être et faire naître en elles, espoir, détermination et confiance en soi.

Entre autres témoignages, certaines personnes nous ont fait comprendre, de façon claire et bien sentie, qu'il y a encore un long chemin à parcourir pour que les victimes, les offenseurs, les familles et la société soient des parties prenantes d'une justice qui soit plus libératrice pour tous. À cet effet, il y a eu des discussions sur le cheminement intérieur qui conduit à une véritable réflexion, aux traces que le délit laisse en chacun de nous. Cela a rappelé aux participants l'importance d'une communication simple mais vraie.

À cet effet, une résidente de l'établissement a mentionné que son propre cheminement intérieur a fait en sorte qu'elle est maintenant capable de dire « je te demande pardon ». Les participants ont également eu droit à un beau témoignage, celui d'une résidente qui a réussi une véritable réinsertion qui la rend maintenant capable d'aider les autres à se relever. Une voie exigeante mais combien épanouissante.

Jacques Filion (troisième en bas à partir de la gauche) entouré des participants de la journée et de quelques détenues.

De plus, un petit moment plein de tendresse fut offert par une résidente de l'établissement. Elle a eu la gentillesse et la générosité d'offrir aux participants un très beau chant intitulé « Faire la paix par l'amour ».

En quittant, une vingtaine de personnes se sont dites intéressées et disponibles pour aller plus loin vers une justice qui permette une véritable réparation. Ce fut donc une rencontre empreinte de moments agréables et qui a laissé, dans le cœur de tous, le désir d'aller plus loin et de cheminer dans la même direction, c'est-à-dire vers celle d'une véritable justice réparatrice. En terminant, nous désirons remercier tous les participants ainsi que les membres de la Société Elisabeth Fry.

Justice réparatrice : rencontres entre détenus et victimes au Centre fédéral de formation

Jean-Guy Tremblay, aumônier • Centre Fédéral de Formation

Depuis un certain temps, un vent de critiques souffle de plus en plus fort sur les Services correctionnels canadiens et québécois. Des peines de plus en plus lourdes et des mesures de plus en plus répressives sont réclamées, la capacité de réhabilitation des détenus les plus criminalisés est remise en doute et, parfois même le retour de la peine de mort est prônée.

Pourtant, au quotidien, nous sommes témoins d'expériences de réhabilitation et de cheminement fort positifs. En voici une; une série de cinq rencontres entre détenus et victimes ont eu lieu au CFF entre le 19 janvier et le 16 février 2005.

Ces rencontres ont été initiées par le Centre de Justice réparatrice et ont permis à quatre victimes dans la communauté et quatre délinquants du CFF de se rencontrer une fois par semaine, dans un face à face franc et sincère. Ceci dans le but de partager leurs questionnements, exposer ou prendre conscience des conséquences des actes d'agressions, écouter les réactions tant de la victime que de l'agresseur et partager leurs découvertes.

En plus des participants et des deux animateurs du Centre de Justice réparatrice, un membre de la communauté ainsi que M. Jean-Guy Tremblay, aumônier, faisaient partie du groupe. Leur rôle fut discret. Ils étaient surtout des « facilitateurs » du dialogue.

Le but n'est pas de refaire un procès ou d'accuser qui que ce soit mais d'essayer, sans chercher de blâme ni d'excuse, de comprendre ce que chacun a vécu et vit présentement, de mieux mesurer l'ampleur de la souffrance de chacun et possiblement, amorcer un début de guérison. L'objectif visé n'est pas de donner ou de réclamer un pardon ni d'aboutir à une quelconque réconciliation, mais de permettre à des humains de mieux se comprendre, d'ouvrir un chemin de dialogue et de faire un pas vers un mieux-être.

À chaque rencontre d'une durée d'environ trois heures, une victime et un délinquant dévoilaient aux autres participants l'agression qu'elle a subie ou dont il était l'auteur. Chacun pouvait alors demander plus d'explications, poser des questions et exprimer ses réactions. Une telle démarche demande beaucoup de courage. Oui, les larmes coulaient… mais, le climat était assez serein et la réaction aux témoignages de chacun fut plutôt positive. L'écoute de l'autre, la prise de conscience de la blessure de l'autre, l'expression de remords et la recherche sincère de vérité faisaient tomber peu à peu les barrières et les préjugés et ont aidé chacun à mieux se comprendre et à faire un pas vers la guérison.

Durant la semaine suivant la rencontre, chaque participant était invité à poursuivre la réflexion par un « petit travail » qu'il devait présenter au groupe par la suite : dessin, photomontage, etc.

Voici une belle expérience qui témoigne de l'importance qu'accordent autant les victimes que les détenus à la justice réparatrice.

Jocelyne Simon : un engagement admirable

CATHERINE SAVARD, AGENTE DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE • BUREAU LAFONTAINE

Je désire vous présenter une collègue que j'admire beaucoup pour son énergie, sa détermination et sa générosité sociale que je trouve exceptionnelles. Entrée en fonction au SCC en 1989, Jocelyne a occupé des postes de commis et de surveillante de bureau. D'origine haïtienne, elle vivait alors dans le quartier Rivière-des-Prairies où les gangs de rue présentaient une sérieuse problématique. Mère de deux jeunes garçons, Jocelyne ressentit le désir de donner une meilleure qualité de vie à cette jeune génération. Elle s'intéressa aux relations entre la population haïtienne et les services policiers et judiciaires de son quartier et voulut participer à l'amélioration du dialogue.

À travers les années, son implication bénévole prit de l'ampleur pour connaître son apogée en 2003, lors d'une année sabbatique. Par exemple, Jocelyne organisa conjointement avec des partenaires sociaux et la communauté haïtienne des conférences, des consultations et des tables de concertation sur la situation des jeunes, travailla à la formation d'intervenants spécialisés auprès des familles haïtiennes. A son avis, l'intégration passe par la formation et l'emploi; c'est pour cette raison qu'elle a travaillé de concert avec la table d'employabilité et d'équité en matière d'emploi pour les jeunes haïtiens.

Jocelyne a participé à un stage dans les prisons en Haïti avec des étudiants en Techniques d'intervention en délinquance. Elle organisa des rencontres avec les jeunes haïtiens, les parents et les intervenants afin de comprendre leur perception face à la problématique de gang de rue, mettant l'emphase sur l'harmonisation des valeurs culturelles entre les directions d'école et les familles haïtiennes. Conseillère auprès des responsables des relations communautaires et des enquêtes spécialisées du SPVM, ainsi qu'auprès du Comité exécutif du Maire de Montréal, Jocelyne est membre du Comité de Vigie.

Parallèlement à cet investissement communautaire bénévole, à l'éducation de ses enfants et à son emploi au SCC, elle compléta à temps partiel de 1994 à 2004 un baccalauréat par cumul de 3 certificats (criminologie, gestion des ressources humaines et intervention en milieu multiethnique). Ces réalisations ne se firent pas sans obstacles. Des problèmes de santé importants entravèrent ses projets mais plutôt que de s'en effrayer, elle en retira un élan pour profiter de ce que la vie lui offrait.

Jocelyne Simon.

Encore aujourd'hui, Jocelyne ressent beaucoup de gratitude envers ceux et celles qui lui ont prodigué leurs encouragements tout au long de son parcours.

Depuis l'automne 2004, Jocelyne occupe un poste au SCC en engagement communautaire ethnoculturel. Elle a l'occasion de mettre à profit dans le cadre de son emploi ses connaissances et son expertise remarquables. Très humaine et respectueuse de son entourage, travailler avec Jocelyne est un grand plaisir.

Journée de ressourcement au District Montréal-Métropolitain

Hélène Latour, agent d'engagement communautaire • District Montréal-Métropolitain

Les 5 et 6 mai 2004, se tenait à l'Hôtel Plaza Valleyfield, la troisième édition des journées de ressourcement du Conseil Clinique du district Montréal-Métropolitain sous le thème « Plaisir, changement, engagement ». Plus de 90 intervenants comptant des agents de libération conditionnelle, agents de programmes, psychologues et partenaires communautaires au DMM ont assisté le premier jour à une conférence de M. Gilles Deslauriers, consultant en changement, pertes et transition. Le travail en atelier lié à cette présentation aura permis de mieux comprendre le processus de transformation qui survient chez l'individu durant les périodes de changement, lui permettant ainsi de mieux vivre le tout et d'accéder à un mieux-être.

Le 6 mai, les participants ont assisté à une conférence de Mme Catherine Jalbert sous le thème « Le rôle et la pratique du plaisir dans la vie ». Les intervenants ont eu l'occasion de réfléchir et même d'expérimenter brièvement les répercussions positives qui ont un impact sur l'équilibre, la santé, l'énergie et sur la résistance face aux différents problèmes qui se présentent au quotidien.

Comme à chaque année, ces journées de ressourcement sont aussi l'occasion de saluer le travail d'intervenants au DMM. Cette année, trois équipes furent ainsi reconnues soit : les projets communautaires, les programmes et le programme d'aide aux employés. L'occasion a aussi été saisie pour souligner les départs à la retraite et les nouveaux arrivés au DMM.

Cette troisième édition, première sous la forme de deux jours consécutifs, s'est avérée une excellente occasion de favoriser la communication et ainsi privilégier une cohésion et une appartenance des intervenants du DMM face à leur rôle important dans le processus de réinsertion sociale des délinquants (tes) et de protection de la société. Ces journées ont aussi contribué à stimuler le ressourcement des participants et ceci, spécifiquement au niveau du « savoir être » dans un contexte où le principal instrument de l'intervenant au SCC demeure lui-même.

De gauche à droite : Micheline Doyon, Andrée Gaudet, Marielle Ouellet, Maryse Rioux, Réjean Ménard et Nathalie Bouthillier.

En somme, deux journées stimulantes, énergisantes pour les intervenants du District Montréal-Métropolitain et qui s'inscrivent dans la préoccupation du SCC face au perfectionnement de ses intervenants!

Employés ex-fumeurs honorés

DENISE LECLERC, ADJOINTE D.A.S.G. INT. • ÉTABLISSEMENT ARCHAMBAULT

Le 20 mai 2004, la direction de l'établissement Archambault honorait huit de ses employés pour les efforts fournis dans le but d'arrêter de fumer pour une période de plus de quatre mois. L'occasion visait à féliciter personnellement les employés pour leur détermination à prendre soin de leur santé, à changer leurs habitudes de vie et réduire par la même occasion la fumée secondaire. Tous les employés de l'établissement ont été invités à venir encourager leurs collègues dans cette belle démarche.

Un gâteau appétissant avec le sigle « non-fumeur » fut servi. Le directeur a insisté sur l'importance de reconnaître le travail personnel et la motivation de chacun.

De plus, une plante fleurie symbolisant la vie, l'oxygène et l'air pur a été remise à chacun(e) des ex-fumeurs(euses). Les employés étaient très contents de ce petit geste à leur égard et n'ont pas hésité à remercier le directeur et les organisateurs de l'événement.

Les employés honorés sont :

Annie Charbonneau, infirmière
Louise Falco, commis aux tests psychologiques au CRSM
Denis Haspeck, agent de correction I
Sylvie Jalbert, agente de correction II
Martine Lévesque, commis au bureau général
Marcel Nadeau, agent de correction II
Jean-Guy Ouimet, agent de correction II
Lorraine Thouin, commis à la sécurité

Autres photos à la page suivante.

De gauche à droite : Lorraine Thouin, commis à la sécurité, Martine Lévesque, commis au bureau général, Yves Fafard, directeur et Annie Charbonneau, infirmière.

Yves Fafard, directeur et Denis Haspeck, agent de correction I.

Inauguration du « Programme cuisine » à l'Établissement Ste-Anne-des-Plaines

Sylvie Gravel, chef, administration et gestion du matériel • Établissement Ste-Anne-des-Plaines

Le 22 septembre dernier avait lieu l'inauguration du « Programme cuisine » à l'établissement Ste-Anne-des-Plaines. À cette occasion, monsieur Jean-Luc Gougeon, directeur, a souligné l'excellent travail et la grande implication des différents intervenants dans ce programme.

» Qu'est-ce que le « Programme cuisine » ?

Tout d'abord, il faut mentionner la structure particulière de la cuisine centrale de l'établissement Ste-Anne-des-Plaines. La cuisine centrale dessert les repas aux établissements Archambault, Centre régional de santé mentale (CRSM), Centre régional de réception et l'Unité spéciale de détention (USD), totalisant environ 1700 repas par jour, excluant les déjeuners. Une trentaine de détenus y travaillent tous les jours et d'autres détenus y suivent une attestation de formation professionnelle, soit les détenus faisant partie du « Programme cuisine ».

L'objectif du programme est d'améliorer le niveau d'employabilité des détenus dans le domaine de l'alimentation et, par le fait même, rehausser leur potentiel de réinsertion sociale.

Les détenus visés par le programme peuvent provenir du CRR, des établissements à sécurité médium ou des autres établissements à sécurité minimum. Ils doivent être motivés à s'impliquer dans un programme visant l'amélioration de leur employabilité dans le secteur de l'alimentation. Ils peuvent faire partie d'un des groupes suivants :

- Les détenus purgeant de longues sentences
- Les détenus purgeant tout type de sentence, étant à 6 mois d'une libération potentielle
- Les détenus présentant un faible potentiel d'employabilité et devant développer des habiletés de travail de base

De gauche à droite : Robert Barrett, détenu inscrit au programme cuisine, Yves Champoux, détenu inscrit au programme cuisine, Josée Brunelle, gérante d'unité et responsable du programme, Jean-Luc Gougeon, directeur, Jacques Pelletier, détenu inscrit au programme cuisine. Michael Nowak, détenu inscrit au programme cuisine, Benoit Limoges, surveillant des services alimentaires et responsable du programme et Roberto Trubiano, chef des services alimentaires.

Les candidats doivent jouir d'un état de santé général satisfaisant et avoir complété leur secondaire 3.

Sans constituer une communauté thérapeutique, plusieurs éléments relatifs à la vie de groupe sont encouragés. La gestion du budget, la planification des menus et l'organisation des repas de façon communautaire est obligatoire. Une diététicienne est disponible pour superviser le groupe à cet égard. Des réunions régulières de groupe sont tenues afin de régler les problèmes susceptibles de survenir ainsi que pour présenter de nouveaux projets. Par exemple, les activités sportives, culturelles, etc.

Les détenus qui font partie du « Programme cuisine » sont hébergés dans un bâtiment qui comporte plusieurs avantages en lien avec le programme. Il est isolé, donc plus calme, plus spacieux et aussi plus près de la cuisine centrale. Il comporte 10 chambres prévues pour une occupation partagée. Le programme vise un groupe de 12 détenus, soit 4 en occupation partagée (les plus récemment admis) et 8 en occupation simple.

Des intervenants sont affectés à ce programme comme personnes-ressources de ce groupe en assistant aux réunions de groupe et en assurant la liaison avec les autres départements de l'établissement. De façon ponctuelle, d'autres intervenants s'impliquent également dans le programme.

On peut déjà penser à quelques éléments tels que : l'organisation de conférences, l'accès à des soupers familiaux, projet de décoration de l'unité, etc. Le groupe de détenus, avec le support des intervenants, est encouragé à développer et présenter des projets à la gestion de l'établissement.

Les formations professionnelles offertes dans le cadre du « Programme cuisine » sont :

- Formation d'aide cuisinier d'une durée de 465 heures
- Formation d'aide pâtissier (525 heures)
- Formation d'aide boucher (510 heures)

La formation comprend également 75 heures de préparation au marché du travail. Suite à la réussite de l'examen final, une attestation de formation professionnelle sera décernée aux détenus par le Ministère de l'Éducation du Québec. Cette attestation est reconnue sur le marché du travail. Les détenus qui sont admissibles à un programme de sortie sans escorte et qui ont complété une formation professionnelle dans le cadre du « Programme cuisine », pourront se voir octroyer un programme de placement extérieur en lien avec leur domaine de formation.

Toutes nos félicitations aux participants et aux différents intervenants impliqués dans ce programme qui permet aux détenus à la fois de recevoir une formation professionnelle et rehausser leur chance d'une meilleure réinsertion sociale.

respect
humain
PROTECTION
droit
justice

Journée portes ouvertes 2004 à l'Établissement Joliette

Dominique St-Jean, intervenante de première ligne • Établissement Joliette

Le 19 décembre dernier, dans le cadre de la campagne de financement de Centraide et lors de la journée portes ouvertes, l'établissement Joliette a accueilli quelque cent quatre-vingts personnes. Ainsi, plusieurs personnes ayant un lien de parenté avec les employés du Service correctionnel du Canada, membres du Comité Consultatif de Citoyens, bénévoles et amis furent conviés à cet événement.

Grâce à la collaboration des employés, cette journée s'est très bien déroulée. En effet, chaque employé responsable de son groupe a veillé à agir avec diligence et selon les consignes de sécurité. L'événement a suscité un vif intérêt auprès des participants.

L'activité, placée sous le signe de la bonne humeur, a permis la visite de l'école, des services de santé, des ateliers, de l'unité de garde en milieu fermé, de l'isolement, de l'unité du Milieu de vie structuré, du secteur socio-culturel, de la garderie, de la chapelle et d'une unité d'habitation.

Plus de 600 $ furent recueillis lors de cette activité. Ce montant sera versé à l'organisme Centraide, au nom des employés de l'établissement Joliette.

Nous tenons donc à remercier les organisateurs de cet événement, les membres du personnel et les participants qui ont fait de cette journée un véritable succès.

De gauche à droite : Dominique St-Jean, Robert Coutu, Lucie Barrette, Nicole Gosselin, Lionel Coutu, Jeanette Desroches et Véronique Drolet.

Le Collège du personnel organise un sondage créatif

Par Francine Jourdain, conseillère en apprentissage
Collège du personnel

Dans le cadre de la Semaine de la fonction publique 2004, la directrice du Collège du personnel, Mme Lucie Vallière, a organisé un sondage créatif. Ce sondage consistait à solliciter tous les employés de la région du Québec afin d'aider la direction du Collège à choisir des noms ou des appellations pour chacune de ses salles de classe, lesquelles sont distribuées dans les trois bâtiments suivants : Le Collège, l'annexe et le B-12.

Tous les employés de la région du Québec ont été invités à donner libre cours à leur imagination et à se transporter virtuellement, pour quelques instants, dans les locaux du collège, lieux de partage des connaissances et des compétences ainsi que de la transmission du savoir pour les employés.

Pour stimuler l'inspiration des participants au sondage, Mme Vallière donnait une brève description des bâtiments, accompagnée de photos, pour lesquels une nomenclature était recherchée. Il s'agissait de suggérer un nom pour chacune des neuf salles de classe.

Le mardi 22 juin dernier, Mme Vallière réunissait un comité composé de M. Guy Villeneuve, conseiller spécial, M. Yves Fafard, directeur de l'établissement Archambault, Mme Sylvie Brunet alors directrice des Communications et des Services à la haute direction.

Annexe

Collège

B-12

Plus de 80 réponses ont été reçues, toutes aussi créatives les unes que les autres. Plusieurs personnes ont alors suggéré d'utiliser le nom d'employés décédés en devoir ou le nom des personnes ayant marqué l'histoire du Service correctionnel du Canada. Considérant que les employés décédés en devoir sont déjà reconnus par le cénotaphe à l'entrée du Collège du personnel, le Comité a axé ses choix sur des thèmes reliés à l'apprentissage.

Ainsi les appellations en provenance des employés suivants ont été retenues :

Francine Picard :	Établissement Archambault
Julie-Christine Lainey :	Administration régionale
Josée Girard :	Administration régionale
Frédéric Campeau :	District Montréal-métropolitain (SCC Langelier)
Ginette Duval :	Établissement Leclerc
Rose-Marie Lieba :	Établissement Donnacona
Nathalie Arbec :	Collège du personnel
Francine Jourdain :	Collège du personnel

Voici les nouvelles appellations pour les salles suivantes :

Collège

Salle 1-	Le mouvement- (symbole de la rivière) Francine Picard
Salle 2-	L'harmonie- Josée Girard et Julie-Christine Lainey
Salle 3-	La créativité- Julie-Christine Lainey
Salle 6-	L'imaginaire- Frédéric Campeau

Annexe

Salle 4-	Le cerf- (symbole signifiant la prise de décision, la sagesse dans la culture autochtone)- Julie-Christine Lainey

B-12

Salle 7-	La relève- Ginette Dugal
Salle 8-	L'abécédaire- Rose-Marie Leiba
Salle 12-	Le remue-méninges- Nathalie Arbec et Francine Jourdain
Salle 18-	L'expérimentale- Nathalie Arbec

Nous désirons profiter de l'occasion pour transmettre nos remerciements les plus sincères à toutes les personnes qui ont participé au sondage créatif. Votre contribution fut très appréciée.

Le Centre régional de réception reçoit la visite du public

Louise Cusson
Adjointe à la DAEI
Centre régional de réception

Le 18 septembre 2004, cinq membres du Comité Consultatif des Citoyens (CCC) du CRR, Brigitte Dubé, directrice et Nicole Chartrand, directrice adjointe évaluation initiale ont accueilli sept citoyens de la communauté de Ste-Anne-des-Plaines pour une visite du CRR. Ces derniers avaient lu un article de leur journal local sur le rôle des CCC au CRR et répondu positivement à l'invitation de rencontre. La visite a été très appréciée et aura permis aux visiteurs de mieux connaître notre organisation et sa mission sociale liée à la sécurité du public, le tout en étroite collaboration avec la communauté. L'échange a aussi permis de réviser certains mythes. Finalement, cette rencontre s'est terminée par le recrutement d'un nouveau membre au sein du CCC, M. Régent Rhéaume.

De gauche à droite : 1ère rangée : Karine Voyer, Christine Tartier, Isabelle Rhéaume, Jacynthe Morin, Kathy Van Bronswyk, Johanne St-Pierre, Robert Blache. 2e rangée : Régent Rhéaume, Caroline Primard, Pascal Michaud, Brigitte Dubé, Marc-Antoine Auger et Marc Auger.

Un employé participe à une randonnée en vélo afin d'amasser des fonds pour la sclérose en plaques

Louis Fréchette, agent régional du Programme d'aide aux employés, Collège du personnel

Le 21 et 22 août 2004, Louis Fréchette et sa conjointe ont participé à la randonnée Vélo tour SP Rona dans la région de Québec. La 15e édition de cet événement a permis de recueillir des fonds au profit de la Société canadienne de la sclérose en plaques tout en pédalant dans une magnifique région. Les comités locaux de PAE du Centre fédéral de formation et de La Macaza ont offert leur support pour la cueillette de fonds. Grâce à leur apport et au travail d'équipe, 2 316,42 $ ont été recueillis. Ce vélo tour a permis à plus de 240 participants d'amasser plus de 125 000 $.

En soirée du 22 août, M. Fréchette et sa conjointe ont assisté à un souper où Mme Patricia Paquin agissait comme porte-parole. Les diverses allocutions présentées durant le souper ont sensibilisé davantage l'auditoire à la maladie et aux services offerts par la Société canadienne de la sclérose en plaques.

Merci à tous ceux et celles qui ont fourni leur temps, leur jambes et surtout leur cœur à cette cause humanitaire.

De gauche à droite : Madeleine Béliveau, Patricia Paquin et Louis Fréchette.

Hommage rendu à Mme Annette Fadden, bénévole à l'Établissement Cowansville

Pierre Héon, aumônier, Établissement Cowansville

Chaque année, la Semaine de la justice réparatrice est l'occasion, entre autres, de souligner l'engagement de personnes et de groupes qui consacrent le meilleur d'eux-mêmes à l'avènement d'une justice axée sur la guérison, la responsabilité et la réparation des brisures résultant d'un comportement criminel.

Cette année, le service de pastorale de l'Établissement Cowansville honorait Madame Annette Fadden bénévole depuis vingt ans auprès des détenus, en lui décernant le « Prix Jacqueline Monast ». Ce prix reconnaît les efforts et la fidélité de Madame Fadden qui, depuis 1984, visite les détenus, participe et anime des rencontres avec les détenus et les bénévoles de l'établissement, dans un esprit de compassion et de guérison. De plus, dimanche le 14 novembre, Madame Fadden recevait des mains de Mgr François Lapierre évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe, une médaille de haute distinction diocésaine pour son engagement en milieu carcéral.

Toutes nos félicitations.

De gauche à droite : M. Emery Young, président du comité des citoyens de l'établissement Cowansville, Mme Annette Fadden, bénévole honorée et Mgr François Lapierre, évêque de St-Hyacinthe.

Certificats de remerciement à l'Établissement Drummond

Sylva Marchesseault
Chef administration
et gestion du matériel
Établissement Drummond

Monsieur Pierre-Jacques Ferdinand, spécialiste en informatique, a reçu de Madame Linda Boily, directrice intérimaire, un certificat de remerciement pour sa participation et son dévouement à la conception d'un programme informatisé de contrôle des laissez-passer des détenus à l'établissement Drummond.

Un certificat de remerciement a également été décerné à M. Cédrik Lambert, agent de correction de niveau I, pour sa contribution remarquable dans la collectivité c'est-à-dire son implication à titre d'instructeur auprès des jeunes hockeyeurs (pee-wee) depuis plus de 8 années.

Madame Linda Boily, directrice int. et Monsieur Pierre-Jacques Ferdinand, spécialiste en informatique.

Une française au SCC

Charlotte Reynaud
Stagiaire française

Bonjour je m'appelle Charlotte Reynaud et je viens de passer un an au Québec. En 2003, j'ai obtenu une maîtrise en droit mention carrières judiciaires et sciences criminelles à l'Université Jean Moulin Lyon. Je souhaite devenir magistrate. En France pour devenir juge, il faut réussir un concours national qui permet l'entrée à l'École Nationale de la Magistrature, une école qui forme les juges. Après avoir fait le bilan de mes acquis, je me suis rendue compte, que n'ayant jamais côtoyé des délinquants, je ne savais pas si j'étais capable de travailler en contact direct avec eux. Je me suis donc mise à la recherche d'un stage, qui pourrait apporter un complément à ma formation théorique sur le plan relationnel. C'est lors de recherches sur Internet que j'ai connu la mission du Service Correctionnel du Canada. J'ai contacté le personnel du SCC et ils m'ont offert la possibilité d'effectuer un stage et me voilà « icitte ».

Au départ, j'avais de l'appréhension. Rien que le mot délinquant fait peur. On s'imagine des « gros bras » tatoués... On a l'impression qu'ils portent l'étiquette de délinquant sur leur visage. Or, j'ai découvert que ce n'était pas le cas, qu'il s'agissait de personnes à part entière avec leur passé, leur propre vécu, sauf qu'ils avaient commis un délit.

Après avoir visité les différentes unités qui composent le District Montréal Métro, j'ai décidé d'effectuer mon stage au Centre Correctionnel Communautaire Martineau. Cette maison de transition permet davantage le contact avec les délinquants qu'une autre. Ceci s'explique par le fait que cette clientèle a des problèmes de santé mentale. Ainsi, ils n'ont presque jamais la condition de trouver du travail, ni de reprendre leurs études. Conséquemment, ils demeurent toute la journée au CCC.

Cette clientèle a été reconnue responsable de ses actes malgré son problème de santé mentale. Ceci m'a surprise car, en France, on ne fait pas la distinction. La personne qui est déclarée irresponsable est dirigée vers un hôpital psychiatrique tandis que celle déclarée responsable est considérée comme étant non malade et donc est envoyée dans une prison. Si un délinquant développe des problèmes de santé mentale en prison, il peut être suivi par les Services Médico-Psychologiques Régionaux. Mais ceci seulement s'il purge une peine de moins d'un an. Sinon, il doit être interné par l'autorité préfectorale dans un hôpital psychiatrique.

De plus, le système de la maison de transition n'existe pas en France. Les délinquants sont libérés tout simplement. On ne se charge pas vraiment de leur réinsertion sociale. Il existe tout de même depuis 1999, les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation. Leur mission consiste à rétablir le dialogue social entre le délinquant et la société, l'aider à vivre mieux son incarcération et préparer sa sortie. Ceci se fait le plus souvent sur la base du volontariat. Ils ont comme mission de suivre les libérés sous condition, lorsque cela leur est ordonné par le juge de l'application des peines. Mais, même dans ce cas, ils ne font que tenir des registres sur le respect des conditions et en informer le juge. Ils n'ont aucun pouvoir contraignant.

La clientèle du CCC Martineau est très particulière. Ces personnes, qui ont des problèmes de santé mentale, ont des besoins spécifiques. Beaucoup sont en manque d'affection et d'habiletés sociales. Il faut leur réapprendre à vivre dans le monde moderne. Comme, par exemple, se rendre d'un point A à un point B en utilisant les transport en commun, apprendre à cuisiner, à faire le ménage, ou tout simplement à communiquer avec le monde extérieur.

Mon stage a consisté en cela. Je l'ai réalisé principalement avec l'aide des intervenantes psychosociales et les psycho-éducatrices. J'ai participé aux différentes activités offertes aux résidents : l'activité récréative qui permet toujours d'enseigner certaines habiletés sociales; l'activité de bénévolat qui leur montre qu'ils peuvent aider les autres, reprendre des habitudes de travail et ainsi augmenter leur « estime de soi »; et enfin l'activité cuisine pour leur apprendre à bien se nourrir car cela contribue à un bon état d'esprit, ce qui leur permet de mieux travailler sur leur réinsertion sociale. J'ai aussi eu l'opportunité de mettre en place une activité d'art thérapie, qui les réconcilie avec leur créativité et leur confiance en soi. Ils se rendent ainsi compte qu'ils sont encore capables de créer quelque chose de positif. C'est aussi un moment de détente et d'échange qui m'a permis de faire des interventions sur d'autres domaines que ceux habituellement abordés.

J'ai pu ainsi apprendre à connaître des délinquants du point de vue humain. Connaître leurs sentiments par rapport à la prison, leur vie « en dedans » et leur retour progressif à la liberté. Plusieurs disent qu'ils auraient préféré rester en prison jusqu'à la fin de leur mandat. Selon eux, la transition est difficile car la liberté est à la portée de la main mais en même temps insaisissable compte tenu de leurs conditions à respecter et parfois de l'assignation à résidence. Seulement après discussion, ils admettent que finalement, la période transitoire représente pour eux une chance de pouvoir préparer leur sortie. Le retour à une liberté totale peut être très stressant pour eux. Ainsi, ils sortent mieux outillés pour réussir leur réinsertion sociale.

Ce stage au CCC Martineau m'a permis de connaître un système qui prend en charge le délinquant du début jusqu'à à la fin de son mandat. Les employés du Service correctionnel du Canada cherchent à aider le délinquant à se réinsérer dans la société et par ce fait également protéger celle-ci.

Cette expérience m'a beaucoup apporté. Elle m'a ouvert l'esprit sur un autre système que le mien, d'autres mœurs, et une autre façon d'appréhender le problème de la délinquance. Elle m'a aussi permis de tenter l'expérience du terrain, d'apprendre à connaître les délinquants et leur monde, et enfin d'apprendre à mieux me connaître. Aujourd'hui je me sens plus solide dans le choix de ma carrière et je garde des souvenirs impérissables de mon séjour parmi vous.

Marchethon organisé à l'Établissement Archambault

Sylvie Bourgon, directrice adjointe,
service de gestion intérimaire
Établissement Archambault

Le 8 septembre 2004, dans le cadre de la journée internationale de l'alphabétisation, les enseignants de l'établissement Archambault, ont organisé une activité afin d'amasser des fonds pour l'organisme communautaire La Boîte à Lunch de Ste-Anne-des-Plaines. L'instigatrice de ce projet, Ghislaine Séguin et le corps enseignant du pénitencier ont mis sur pied un Marchethon sollicitant ainsi la participation des résidants et employé(e)s. La Boîte à Lunch offre, chaque année, plus de 6000 repas aux enfants issus de milieux défavorisés de Ste-Anne-des-Plaines. Le slogan de cette journée, **UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN**, se voulait représentatif de l'importance de bien se nourrir et de faire de l'exercice physique pour mieux performer en classe.

De gauche à droite : Mme Ghislaine Séguin, enseignante établissement Archambault, Mme Ginette Boisvert, cuisinière pour l'organisme La Boîte à Lunch, Mme Caroline Hurtubise, responsable de l'organisme La Boîte à Lunch et Éric Consigny, résident établissement Archambault.

Les responsables de l'organisme ainsi que les enseignants ont été agréablement surpris de la réponse obtenue, plus de 6 400 $ ayant été recueillis. La somme a été remise en mains propres le 4 octobre dernier à la responsable de l'organisme Madame Caroline Hurtubise et à la cuisinière Mme Ginette Boisvert.

Ont pris leur retraite (1er avril-31 décembre 2004)

Micheline Désilets
Administration régionale
Avril 2004

Alain Friolet
Administration régionale
Avril 2004

Ginette Lachapelle
Administration régionale
Mai 2004

Richard Watkins
Administration régionale
Juillet 2004

Réjean Giroux
Administration régionale
Août 2004

Jocelyn Théorêt
Collège du personnel
Juillet 2004

Gélas Milette
Établissement Archambault
Avril 2004

André Bissonette
Établissement Archambault
Mai 2004

Claude Grenier
Établissement Archambault
Juin 2004

Daniel Cyr
Établissement Archambault
Juin 2004

David Cowen
Établissement Archambault
Juillet 2004

Paul Marcil
Établissement Archambault
Juillet 2004

Joël Michaud
Établissement Archambault
Septembre 2004

Réjean Quevillon
Établissement Archambault
Décembre 2004

Monique Laflamme
Établissement Archambault
Décembre 2004

Jean-Marie Angrand
Centre fédéral de formation
Mai 2004

André Thibault
Centre fédéral de formation
Juillet 2004

Jean-René Gagnon
Centre fédéral de formation
Juillet 2004

Éric Blackburn
Centre fédéral de formation
Juillet 2004

René Loiselle
Centre fédéral de formation
Août 2004

André Urbain
Centre fédéral de formation
Septembre 2004

Philippe St-Amour
Centre fédéral de formation
Septembre 2004

Gilles Champagne
Centre fédéral de formation
Octobre 2004

Christiane Gougeon
Centre fédéral de formation
Octobre 2004

Sylvio Langlois
Centre régional de réception
Avril 2004

Marielle Barzeau
Centre régional de réception
Juin 2004

Camille Trudel
Centre régional de réception
Juin 2004

Jocelyn St-Onge
Centre régional de réception
Juin 2004

Serge Bagdadi
Centre régional de réception
Août 2004

Pierre Laliberté
Centre régional de réception
Septembre 2004

Paul Chartier
Centre régional de réception
Octobre 2004

Richard Lauzon
Centre régional de réception
Octobre 2004

André Mooney
Centre régional de réception
Novembre 2004

Guy Langlois
Centre régional de réception
Décembre 2004

Jean-Yves Cyr
Établissement Cowansville
Juin 2004

Normand Bilodeau
Établissement Cowansville
Juin 2004

Daniel Larose
Établissement Cowansville
Juin 2004

Jean-Marc Lefebvre
Établissement Cowansville
Juin 2004

Luc Beauregard
Établissement Cowansville
Juin 2004

Roland St-Pierre
Établissement Cowansville
Juin 2004

Gilles Turmel
Établissement Cowansville
Juillet 2004

Daniel Lapierre
Établissement Cowansville
Août 2004

Josette Antaya
Établissement Cowansville
Septembre 2004

Gilles Racine
Établissement Cowansville
Octobre 2004

Robert Gendron
Établissement Cowansville
Novembre 2004

Yvon Couture
Établissement Cowansville
Décembre 2004

Claude Lemay
Établissement Cowansville
Décembre 2004

Odile Laurent
Établissement Cowansville
Décembre 2004

Ont pris leur retraite (suite)

Roger Tousignant
Établissement
Cowansville
Décembre 2004

Jean-Luc Bolduc
Établissement
Cowansville
Décembre 2004

Maurice Charest
Établissement
Donnacona
Mai 2004

Jean-Guy Dumont
Établissement
Donnacona
Mai 2004

Guy Cadieux
Établissement
Donnacona
Juin 2004

Odette Lepage
Établissement
Donnacona
Juillet 2004

Adrien Lavoie
Établissement
Donnacona
Juillet 2004

Jacques Grenon
Établissement
Donnacona
Décembre 2004

André Duchesne
Établissement
Donnacona
Décembre 2004

Mario Gaudet
Établissement
Drummond
Avril 2004

Gilles Lepage
Établissement
Drummond
Août 2004

Gilles Girard
Établissement
Drummond
Août 2004

Pierre Plante
Établissement
Drummond
Août 2004

Daniel Lessard
Établissement
Drummond
Août 2004

Fernand Lavoie
Établissement
Drummond
Août 2004

Michel Duval
Établissement
Drummond
Septembre 2004

Denis Hudon
Établissement
Drummond
Septembre 2004

Francis Rioux
Établissement
Drummond
Octobre 2004

Eugène Beausoleil
Établissement
Drummond
Octobre 2004

Bernard Dionne
Établissement
Drummond
Octobre 2004

Michel Bolduc
Établissement
Drummond
Novembre 2004

Jacques Deroy
Établissement
Drummond
Novembre 2004

Yvan Raymond
Établissement
Drummond
Décembre 2004

Michel Minot
Établissement
Drummond
Décembre 2004

Luc Benoit
Établissement
La Macaza
Avril 2004

Serge Morin
Établissement
La Macaza
Avril 2004

Marie-Paule Beydon
Établissement
La Macaza
Juillet 2004

Serge Demers
Établissement
La Macaza
Août 2004

Gilles April
Établissement Leclerc
Juin 2004

Roland Leroux
Établissement Leclerc
Août 2004

Ginette Gascon
Établissement Leclerc
Novembre 2004

Marie-Paule Barrette
Établissement Leclerc
Novembre 2004

Robert Stedman
Établissement
Montée St-François
Avril 2004

Lawrence Beaulieu
Établissement
Montée St-François
Juin 2004

Wellie Picard
Établissement
Port-Cartier
Avril 2004

Armand Bernatchez
Établissement
Port-Cartier
Juillet 2004

Germain Larouche
Établissement
Ste-Anne-des-Plaines
Juin 2004

Armand Nowlan
Établissement
Ste-Anne-des-Plaines
Juin 2004

André Mauger
Établissement
Ste-Anne-des-Plaines
Juillet 2004

Sylvain Tremblay
Établissement
Ste-Anne-des-Plaines
Juillet 2004

Michel Gervais
Établissement
Ste-Anne-des-Plaines
Juillet 2004

Marcel Daneau
Établissement
Ste-Anne-des-Plaines
Août 2004

André Gandbois
Établissement
Ste-Anne-des-Plaines
Août 2004

Alain Beaupied
Établissement
Ste-Anne-des-Plaines
Août 2004

Pierre Perreault
District Montréal-
Métropolitain
Août 2004

Doreen Flanagan
District Montréal-
Métropolitain
Septembre 2004

Micheline Mailhot-Doyon
District Montréal-
Métropolitain
Novembre 2004

Jean-Marc Lavoie
District Montréal-
Métropolitain
Décembre 2004

Suzanne Simard
District Montréal-
Métropolitain
Décembre 2004

Gaétan St-Pierre
District Est-Ouest
Mai 2004

Jocelyne Piché
District Est-Ouest
Juin 2004

Paule-Andrée Thibault
District Est-Ouest
Juillet 2004

Sylva Bergeron
District Est-Ouest
Octobre 2004

Date de tombée

Les articles et photographies pour le prochain numéro d'INTERCOM devront nous parvenir au plus tard le **10 septembre 2005**.

N.B. : Les articles doivent être acheminés par courrier électronique au compte 301-COMMUNICATIONS.

Intercom

Publié par la division des Communications du Service correctionnel du Canada, région du Québec.

Les commentaires doivent être envoyés à :

INTERCOM
Service correctionnel du Canada
Division des Communications
3, Place Laval, 2e étage
Laval (Québec) H7N 1A2

Tél. : (450) 967-3306
Téléc. : (450) 967-3454

Par esprit de clarté et de concision, l'équipe de rédaction se réserve le droit de modifier les articles.

Rédaction :
Brigitte Gosselin, Claire Bisson, Ingrid Farkas et Véronique L'Heureux.

Graphisme :
Communication Graphique Recto-Verso.